



**Dixième Conférence Ministérielle de l'OMC, Nairobi (Kenya)
15 - 18 décembre 2015**

**Déclaration de Son Excellence Madame la Ministre du Commerce, de
l'Industrie et du Tourisme, Madame Pelate NIYONKURU**

Excellence Madame la Présidente,

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres et Représentants des Pays
Membres de l'OMC,**

Monsieur le Directeur Général de l'OMC,

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et
Régionales,**

Distingués Délégués,

Mesdames, Messieurs,

1. C'est pour nous un grand honneur de prendre la parole devant cette Haute Assemblée, à l'occasion de la dixième Conférence Ministérielle de l'OMC qui nous réunit ici à Nairobi au Kenya.
2. Nous souhaiterions tout d'abord adresser nos vifs remerciements au Gouvernement et au Peuple Kenyans pour la parfaite organisation de cette Conférence et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Madame la Présidente, permettez- nous de partager votre joie en tant que pays africains et particulièrement de la Communauté Est Africaine, pour le choix de votre pays pour accueillir et organiser la dixième Conférence Ministérielle de l'OMC, une première sur le continent africain.
3. Nous voudrions ensuite nous associer aux autres délégations qui sont intervenues avant nous, pour adresser nos sincères félicitations au Libéria et à l'Afghanistan pour avoir franchi une étape importante les conduisant à l'accession à l'OMC. Nous leur rassurons de notre entière disposition à coopérer avec eux, afin que nous puissions nous intégrer davantage dans le commerce multilatéral.
4. Le Burundi en tant que pays moins avancé et de surcroît enclavé, est confronté à de nombreux défis concernant son intégration réussie dans le



système commercial multilatéral. Son insertion dans le système commercial multilatéral exige d'abord un renforcement des capacités de son offre à l'exportation et une profonde mutation de ses structures économiques.

5. A cet effet, le Burundi mon pays a opté pour une politique commerciale ouverte axée sur le renforcement de l'intégration régionale comme priorité dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté.
6. Le dernier examen de notre politique commerciale à l'OMC effectué en 2012 a permis de montrer des avancées importantes que le pays a réalisées en matière d'amélioration du climat des affaires, de facilitation des échanges, de promotion et de développement du commerce et des investissements.
7. Tout en appréciant les efforts déjà fournis, il apparait que l'aide pour le commerce reste insuffisante face aux besoins. Il est donc important qu'une attention particulière soit accordée aux pays les moins avancés du fait de nombreuses contraintes structurelles, restreignant drastiquement leurs capacités d'offre ainsi que leurs capacités techniques et financières.
8. Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous les donateurs qui nous ont fourni des appuis appréciables pour faire face à nos contraintes liées à l'offre pour l'intégration harmonieuse dans le commerce multilatéral. Nous apprécions particulièrement les appuis accordés à notre pays à travers le Programme du Cadre Intégré Renforcé, une initiative très efficace, bien adaptée aux besoins des Pays les moins Avancés et qui produit déjà des résultats tangibles en matière de renforcement de notre capacité d'offre à l'exportation et de la création d'emplois, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.
9. Le Burundi est convaincu que l'agenda de développement de Doha est et reste la pierre angulaire des négociations en cours au sein de l'OMC. L'agenda de développement de Doha devrait rester donc toujours valable car l'OMC est un cadre multilatéral qui est le seul système garantissant des règles commerciales équitables et durables.
10. Nous estimons en outre que pour les Pays les Moins Avancés, l'agriculture occupe une place de choix pour des raisons de sécurité alimentaire d'abord, et aussi et surtout dans le cadre du choix délibéré de mettre en avant la politique d'industrialisation qui permettra aux PMA de renforcer les capacités d'offre en ajoutant de la valeur aux diverses ressources et autres produits de base exportés aujourd'hui dans leur état brut.



11. Bref, la délégation du Burundi est solidaire des propositions exprimées par le Groupe des États ACP, par le Groupe Africain et par le Groupe des PMA.

12. Nous souhaitons plein succès à la 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC.

Nous vous remercions